



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 23 mars 2019

Mobilisation du 23 mars 2019 – Le Mans

Ce jour, pour encadrer la manifestation, un dispositif exceptionnel a été mis en place, de manière à éviter tout acte violent.

Des contrôles préventifs ont été menés en amont de la manifestation. Certains de ces contrôles ont mené à des interpellations.

Dans le cadre de la manifestation, les forces de l'ordre ont dû procéder à des opérations de maintien d'ordre, en utilisant notamment des gaz lacrymogènes et en procédant à des interpellations. Ce dispositif a permis de contenir les manifestants. Ainsi, aucun dégât matériel ni aucun blessé n'ont été constatés aujourd'hui.

Au total, la police a pu procéder à 15 interpellations.

La situation est revenue au calme vers 19h.

Le préfet remercie vivement les services de la police nationale, de la gendarmerie nationale, de l'institution judiciaire, de la police municipale et de la mairie du Mans ainsi que les pompiers qui se sont mobilisés ce jour et qui ont permis que la manifestation ne conduise à aucun dégât.